

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de MARTRIN**  
**Session ordinaire du 26 Août 2021**

Le 26 Août 2021 à 20h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Christiane Cailliau-Deleu, maire,

**Présents** : Christiane CAILLIAU-DELEU, Aurélien VIALA, Laurent LAMARRE, Josiane LEONZI, Eve IACKLE, Séverine VALENTIN, Jean-Marie SINGLA, Catherine AUDIRAC-IUNG,

**Absents excusés** : Anne CROS (pouvoir à Christiane CAILLIAU-DELEU) Pascal GATTO (pouvoir à Josiane LEONZI), Gaëlle CHOQUER (pouvoir à Séverine VALENTIN).

**Secrétaire de séance** : Séverine VALENTIN.

**ORDRE DU JOUR**

- |  |
|--|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. Compte rendu du CM du 26/05/2021.</li><li>2. Remboursement frais de téléphone agents</li><li>3. Création de deux emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité</li><li>4. Remise gracieuse de loyer</li><li>5. Questions diverses</li></ol> |
|--|

**Compte rendu du dernier conseil municipal. Adopté à l'unanimité.**

**Remboursement frais de téléphone agents.**

Bertrand (l'agent technique communal parti à la retraite) était remboursé à hauteur de 10€ par mois pour ses frais téléphoniques. Il est demandé de renouveler ce remboursement pour les nouveaux agents.

**Adopté à l'unanimité.**

**Création de deux emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité**

**Poste Secrétaire de Mairie** : Le CDD d'Esther (remplaçante de la secrétaire de mairie titulaire) arrivant à échéance le 7 septembre 2021, il est proposé de le renouveler jusqu'au 31/12/2021. **Adopté à l'unanimité**

Esther a fait part de son souhait d'arrêter son travail en tant que secrétaire de mairie le 31/12/2021. Sylvie COUSSEE, la titulaire officielle du poste, est en attente de l'avis médical définitif. Néanmoins, elle a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas reprendre le travail précisément sur la commune de Martrin.

Les recherches sont en cours pour embauche d'une secrétaire de mairie qui devra être opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (compte tenu de la mise au courant).

**Poste pour Transport scolaire**

Anne (l'agent en charge du transport scolaire) est en arrêt maladie jusqu'au 17/09/2021 susceptible de prolongation. Il est donc nécessaire de la remplacer pour assurer la rentrée scolaire. Sarah STREIFF de Jouvayrac a été embauchée pour ce remplacement. L'agent ayant un temps de travail hebdomadaire annualisé il n'est techniquement pas possible de recourir à un contrat de remplacement ordinaire. Il est proposé la création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité pour une période du 1/9/2021 au 31/12/2021 pour une durée hebdomadaire de 6,75 h non annualisée.

**Adopté à l'unanimité.**

**Remise gracieuse de loyer suite à retard de travaux**

Il s'agit de la maison jaune au bourg quittée par la précédente locataire le 30/4/2021 Des travaux de peinture et d'aménagement cuisine étaient nécessaires pour améliorer l'habitation. Un locataire a été trouvé pour le 1<sup>er</sup> juillet mais les travaux ont pris plus de temps que prévu. Le locataire, Mr MARIGLIANI, a donc emménagé dans une maison en chantier et a terminé les travaux de peinture lui-même.

Mme le Maire demande au conseil municipal de faire une remise gracieuse de loyer à Mr MARIGLIANI pour le mois de Juillet à titre de dédommagement.

**Adopté avec 9 voix pour.**

**NB : Josiane LEONZI (membre de la famille) n'a pas pris part au vote et le pouvoir qui lui a été remis par Pascal GATTO (membre de la famille) n'a pas été comptabilisé.**

**Questions diverses**

**Convention pour la valorisation de l'Occitan** : Dans la continuité de la convention précédente à échéance 2021, une nouvelle convention sera établie jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023/2024 pour une intervention hebdomadaire (immersion en occitan à l'école). Le montant de la cotisation annuelle est de 295 €.

PLUi : Les réponses aux questions posées lors de l'enquête publique sont désormais consultables en mairie.

France Service : ce service d'aide à la personne sur le plan administratif (ADMR, Pole Emploi, CAF, Point Info Seniors...), installé à Vabres L'Abbaye à la maison des services, sera présent à Martrin tous les 1<sup>er</sup> mardis du mois à partir du 7 Décembre 2021 de 14h15 à 16h45. Un intervenant sera à disposition de la population pour toute demande de renseignements ou d'aide pour remplir les documents administratifs. S'adresser à la mairie.

Projet Assainissement et cœur de village : Suite à notre demande de conseil, le service technique du conseil départemental nous préconise d'améliorer la sécurité de la RD 90 autour de l'école en installant un système de chicanes. Des demandes de devis auprès de plusieurs entreprises sont en cours. Le montant de subvention de la part du CD pour ce genre de projet est de 50%.

La Caminade : l'armoire réfrigérée sous le comptoir ne fonctionne plus. Un devis de 2000€ a été établi. Il est convenu de demander un autre devis pour comparer.

**Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés la séance est levée à 20h45.**